

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BRECHE

DEL 16-12-2020/4

APPEL DE COTISATIONS 2021

		Nombres de membres	
Date de convocation :	26 novembre 2020	En exercice :	21
Date d'affichage :	26 novembre 2020	Présents :	12
Séance du :	16 décembre 2020	Votants :	13

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE SEIZE DECEMBRE A DIX-HUIT HEURES TRENTE, les membres du Conseil syndical du Syndicat mixte du bassin versant de la Brèche, régulièrement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes de la Vallée Dorée, à Laigneville (Oise), sur convocation de Monsieur Olivier FERREIRA, président, et sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DEGOUY, vice-président.

Membres titulaires présents : Madame Francine PELTIER, Messieurs Jean-Paul BALTZ, Jean-Guy BRUYER, Jean-François CROISILLE, Patrick DAVENNE, Olivier DE BEULE, Jean-Jacques DEGOUY, Bernard DUBOUIL, Jean-Pierre GOURDOU, Francis THOMAZON.

Membres suppléants présents : Messieurs Serge LAMBERT, Jean-Paul MARAZANOFF.

Membres titulaires absents : Madame Chantal BARBAY, Messieurs Frans DESMEDT, Olivier FERREIRA, Raymond GALLIEGUE, Patrick GUIBON, Jérémy LAGACHE, Roger MENN, Francis MENU, Jean-Claude PELLERIN (pouvoir à Madame Francine PELTIER), Nicolas TASSEL, Christophe YSSEMBOURG.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Chaque établissement public de coopération intercommunale participe au fonctionnement du syndicat mixte par une contribution annuelle calculée selon la répartition suivante : 20% du linéaire de cours d'eau, 45% de la population du périmètre d'adhésion, 35% de la surface de bassin versant.

Par EPCI, les données sont les suivantes :

	Linéaire (ml)	Surface sur le BV (Ha)	Population dans le BV (hab)
ACSO	6 521	950	18 279
CAB	10 311	6 172	2 542
CC de la Plaine d'Estrées	0	1 128	433
CC Oise Picarde	7 319	8 145	4 992
CC du Clermontois	60 177	11 609	28 299
CC du Liancourtois	31 809	3 549	20 440
CC du Plateau Picard	38 729	17 633	14 709
Totaux	154 866	49 185	89 695

L'appel proposé pour 2021 est le suivant :

EPCI à FP	SAGE	GEMA	Total
ACSO	4 221.98 €	18 170.55 €	22 392.53 €
CAB	2 764.52 €	11 897.93 €	14 662.45 €
CC de la Plaine d'Estrées	402.89 €	1 733.95 €	2 136.84 €
CC Oise Picarde	3 651.91 €	15 717.06 €	19 368.97 €
CC Clermontois	11 940.98 €	51 391.55 €	63 332.53 €
CC Liancourtois	6 670.85 €	28 709.98 €	35 380.83 €
CC Plateau Picard	9 846.88 €	42 378.97 €	52 225.85 €
TOTAL	39 500 €	170 000 €	

C'est pourquoi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après délibération, **à l'unanimité**, approuve le tableau des cotisations 2021.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
Certifié exécutoire, compte tenu de la réception
en sous-préfecture.